

LA CONTRIBUTION DE LA TASK FORCE
PAIR EDUCATION DE COALITION PLUS

à l'élaboration du Référentiel métier
des pairs éducateurs·ices



INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION : DE LA PRÉCARITÉ À LA STRUCTURATION DU MÉTIER DES PAIRS ÉDUCATEURS·RICES (PE)

1.

Cette fiche synthétique rend compte des principaux résultats d'une démarche de capitalisation, de réflexion et d'analyse collective portant sur l'élaboration d'un **Référentiel métier des pairs éducateurs·rices**, conduite en collaboration avec les membres de la Task Force Pair Éducation de Coalition PLUS. Cette synthèse retrace les principales étapes de ce travail collectif – réussites marquantes, moments charnières, obstacles traversés et apprentissages qui en ont découlé. Au-delà des aspects opérationnels, elle interroge ce que cette expérience révèle sur les dynamiques de professionnalisation et la reconnaissance institutionnelle du métier de pair éducateur·rice, priorité stratégique du projet « **Accès à des services de santé sexuelle de qualité pour les populations clés et les femmes vulnérables** » (**Accès Santé 2, 22SANIC208**) porté par **Coalition PLUS** en partenariat avec **ALCS (Maroc)**, **ANSS-Santé PLUS (Burundi)** et **PILS (Maurice)**.

Ces associations disposent de dispositifs d'offre de services de santé sexuelle (OSS) et animent des réseaux géographiques de Coalition PLUS mobilisant une soixantaine d'organisations communautaires.

La démarche de capitalisation s'est appuyée sur une approche qualitative articulant plusieurs modalités de collecte de données¹, tout en privilégiant la parole des contributeur·rices et le croisement de leurs perspectives, afin de faire émerger les dimensions les plus significatives de l'expérience analysée.



Le projet **Accès Santé 2** constitue la seconde phase d'une initiative de Coalition PLUS visant à améliorer la prise en charge globale de la santé sexuelle des populations clés et des femmes vulnérables. Mis en œuvre du 1er avril 2023 au 30 juin 2026, il part d'un double constat. D'une part, l'offre de santé sexuelle (OSS) reste trop partielle et largement centrée sur les questions de santé liées à la reproduction, négligeant les besoins spécifiques des populations clés et des femmes vulnérables, ainsi que leurs droits en matière de sexualité. Face à ces lacunes, les trois associations partenaires du projet proposent un paquet de services communautaires de santé sexuelle holistique, intégré et articulé autour de la réduction des risques, du dépistage, de l'accès à la PrEP, de la santé anale et génitale, ainsi que d'autres types de soins.

L'implication des communautés concernées est au cœur de cette stratégie. **Les pairs éducateurs·rices (PE)**, reconnus·es par **l'OMS et l'ONUSIDA**² comme les acteurs·rices les plus efficaces pour atteindre les populations éloignées des systèmes de santé, jouent un rôle central dans le déploiement de l'OSS sur le terrain.

Le projet **Accès Santé 1** avait d'ailleurs démontré leur efficacité, notamment en matière de dépistage communautaire. Pourtant, ces acteurs·rices exercent dans des conditions précaires : absence de statut professionnel reconnu, rémunérations insuffisantes, manque de validation de leurs compétences et absence de perspectives de qualification professionnelle.

¹ La démarche a combiné plusieurs sources complémentaires : deux entretiens semi-directifs menés avec Léon Michel Ndione, coordinateur du projet Accès Santé 2 (les 30 janvier et 6 février 2026) ; un atelier participatif réunissant six membres de la Task Force Pair Éducation, organisé le 30 mars 2026 ; un questionnaire écrit administré aux membres de la Task Force ; ainsi qu'une analyse documentaire des principaux rapports, comptes rendus de réunions, livrables et documents stratégiques produits dans le cadre du projet. L'atelier a rassemblé des pairs éducateurs·rices issus de cinq pays (Burundi, Côte d'Ivoire, Mali, Maurice et Sénégal), aux profils diversifiés – éducation par les pairs, médiation sanitaire, plaidoyer, coordination associative et représentation communautaire. Les données collectées ont été analysées selon une approche d'analyse thématique, permettant d'identifier les grandes lignes de sens transversales aux différentes sources. La rédaction du contenu final a bénéficié d'un appui à l'intelligence artificielle à des fins de reformulation, de structuration et de révision linguistique. L'ensemble du processus de capitalisation a été coordonné et accompagné par Cristina Iova, responsable Pôle Capitalisation de Coalition PLUS.

² ONUSIDA. (2000). Éducation par les pairs et VIH/SIDA : *Concepts, utilisations et défis* - <https://l1nq.com/fuar77u> ; OMS. (2016). Dépistage du VIH par des prestataires communautaires : document d'orientation (WHO/HIV/2015.14) - <https://l1nq.com/crrggp2> ; OMS. (2019). Consolidated guidelines on HIV testing services (WHO/CDS/HIV/19.2).

2. LA TASK FORCE PAIR ÉDUCATION : CRÉATION, MANDAT, ÉVOLUTION

Mise en place par Coalition PLUS en août 2023, la **Task Force Pair Éducation (Task Force PE)** répond à la nécessité de disposer d'un cadre de pilotage stratégique et participatif pour les chantiers liés à la pair éducation. Sa mission centrale est de promouvoir la reconnaissance de la **pair éducation en tant que métier et fonction clé dans la réponse à l'épidémie de VIH** – un mandat à la fois politique et technique. Elle réunit aujourd'hui 23 membres issus de 10 pays (Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Maroc, Burundi, Sénégal, Cameroun, Île Maurice, Tunisie et Madagascar), aux profils diversifiés couvrant la prise en charge, le plaidoyer et la recherche.

Dès sa réunion de lancement en octobre 2023, la Task Force PE a défini trois priorités stratégiques : l'élaboration d'un référentiel métier, la certification des compétences et l'organisation des États généraux de la pair éducation. **L'atelier préparatoire organisé à Harare en décembre 2023, en amont de la préconférence de l'ICASA**, a marqué une étape importante de cette dynamique, en amorçant une transformation majeure de sa gouvernance. La Task Force PE est en effet passée d'un modèle formel de titulaires et de suppléants à un espace de concertation plus horizontal, structuré autour de groupes de travail thématiques. Cette évolution a renforcé son rôle d'acteur collectif engagé dans la défense de ses propres priorités, conformément au principe « *Rien pour nous sans nous* ».

Pour une vue d'ensemble des moments clés de cette évolution, voir la **frise chronologique en annexe**.

Pour ses membres, cet espace représente bien plus qu'une instance technique. Les verbatims recueillis lors du processus de capitalisation en témoignent :



« Cette Task Force représente [...] un **espace de dialogue et de plaidoyer** pour la valorisation de nos actions en tant que **pairs éducateurs·rices**, mais aussi pour la **reconnaissance de notre expertise de terrain**. »

[M.T, membre de la Task Force]



« [...] la Task Force, c'est de **pouvoir porter la voix des autres pairs éducateurs·rices et de pouvoir et faire entendre notre plaidoyer** pour que ce métier **magnifique soit enfin reconnu à sa juste valeur**. »

[C.H, membre de la Task Force]

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION RÉFÉRENTIEL MÉTIER DES PAIRS ÉDUCATEURS·RICES ET LA CONTRIBUTION DE LA TASK FORCE PE

3.

Les participants·es au processus de capitalisation ont unanimement perçu le **Référentiel métier pour les pairs éducateurs·rices (« Référentiel métier PE »)** comme la réalisation la plus importante émanant de la Task Force.

Ce **Référentiel a été conçu comme un outil stratégique pour faire reconnaître la pair éducation comme un métier à part entière**. En formalisant un socle de compétences communes, ou « cœur de métier », il rend ces compétences observables, évaluables et transférables d'un contexte à l'autre, posant ainsi les bases d'une professionnalisation rigoureuse et d'une reconnaissance institutionnelle durable. Ce **Référentiel repose sur une vision dynamique de la compétence, qui n'est pas considérée comme un attribut figé, mais comme la capacité à mobiliser de manière articulée des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être dans l'action afin de produire des résultats concrets**.

Ce processus a abouti à la définition de **six grands domaines opérationnels**, couvrant l'ensemble du champ d'intervention des pairs **éducateurs·rices** depuis l'accompagnement individuel jusqu'à leur implication dans les dynamiques de transformation sociale et de plaidoyer :

1. **la promotion de la santé, le dépistage et l'identification des violences basées sur le genre ;**
2. **l'orientation et l'accompagnement vers une prise en charge holistique** (médicale, psychosociale et juridique) ;
3. **la posture professionnelle**, individuelle et en équipe ;
4. **la gestion de la sécurité et l'assistance légale ;**
5. **la mise en œuvre d'actions de plaidoyer ;**
6. **la contribution à la recherche communautaire.**

Chaque domaine est décliné en **blocs de compétences**, eux-mêmes associés à des **indicateurs concrets** permettant de rendre les compétences observables et évaluables. Cette structuration permet de reconnaître les acquis de manière progressive et de faciliter la mise en place de parcours de formation adaptés.

Le Référentiel intègre également une **grille d'auto-évaluation**, permettant aux pairs éducateurs·rices de situer leur niveau de maîtrise (débutant, autonome, formateur) et d'identifier leurs besoins en développement de compétences. À cet égard, le Référentiel est donc un **outil pédagogique** pour accompagner la montée en compétences, un **instrument pour structurer les pratiques professionnelles** et un **support pour soutenir les actions de plaidoyer** en faveur de la reconnaissance du métier.



Quatre dimensions interconnectées au cœur de la contribution de la Task Force :

- **Une co-construction assumée.**

Le Référentiel a été élaboré avec les pairs éducateurs·rices, et non pour eux. Cette distinction, régulièrement soulignée par les participants·es, n'est pas une simple rhétorique. Elle traduit un choix méthodologique structurant qui a conféré au document une légitimité que n'aurait pu lui apporter une expertise externe.

« C'est vraiment une contribution majeure à l'élaboration du Référentiel de métier, car tout est parti d'eux, tout leur a été restitué et ils ont également validé le résultat. »

[Léon Michel Ndione, coordinateur du projet Accès Santé 2]

- **Un apport de savoirs expérientiels.**

À la différence des approches descendantes, les membres de la Task Force ont pu introduire dans le processus les réalités concrètes du terrain, les formes d'intervention efficaces, ainsi que les enjeux de confiance, de confidentialité et de proximité communautaire. Ils ont ainsi pu contribuer à transformer des savoir-faire souvent tacites en compétences explicites articulées en domaines d'action et en repères professionnels

mobilisables. « C'est grâce à eux que tous les profils et toutes les compétences des pairs éducateurs ont pu être identifiés. »

- **Une clarification du métier de pair éducateur·rice.**

La participation de la Task Force a également permis de mieux délimiter les contours de ce métier – ses spécificités, ses profils, ses compétences propres – et de le distinguer d'autres rôles communautaires ou sanitaires avec lesquels il est parfois confondu. Le Référentiel devient ainsi l'instrument d'une mise en forme professionnelle d'un savoir-faire jusqu'alors peu structuré sur le plan institutionnel.

- **Une légitimation politique.**

Enfin, au-delà de son contenu, le Référentiel tire sa force du fait même que les pairs éducateurs·rices ont participé à sa production, à sa validation et à son appropriation. Cette implication confère au document une crédibilité accrue dans une perspective de plaidoyer pour la reconnaissance officielle du métier – un argument difficile à contester lorsque ce sont les premiers·ères concernés·es qui portent la démarche.

LES 3 GRANDES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL MÉTIER DES PAIRS ÉDUCATEURS-RICES

ÉMERGENCE ET POSITIONNEMENT POLITIQUE

Août 2023 - Décembre 2023

OBJECTIF

Faire émerger le besoin d'un Référentiel métier et poser les fondements d'une démarche portée par les pairs éducateurs·rices.

JALONS CLÉS

- Création de la Task Force PE (**août 2023**)
- Réunion de lancement et identification du Référentiel métier comme l'un des trois chantiers prioritaires (**octobre 2023**)
- Atelier préparatoire à la pré-conférence d'ICASA à Harare (**décembre 2023**)
- Élaboration d'une feuille de route pour la reconnaissance et la certification de la pair éducation

RÉSULTAT

Le Référentiel métier est reconnu comme un levier stratégique de reconnaissance et de professionnalisation du métier.

STRUCTURATION ET ANCRAGE COMMUNAUTAIRE

Janvier 2024 - Octobre 2024

OBJECTIF

Mettre en place le dispositif de pilotage et ancrer le futur référentiel dans les réalités nationales.

JALONS CLÉS

- Structuration des chantiers : référentiel métier, certification et plaidoyer
- Intégration des pairs éducateurs·rices au Comité de pilotage (COPIL)
- Définition du cadrage méthodologique
- Organisation d'ateliers nationaux au Burundi, au Maroc et à Maurice
- Identification des missions, compétences et défis propres à chaque contexte
- Recrutement de la consultance externe (juillet 2024)

RÉSULTAT

Les fondations méthodologiques et organisationnelles du Référentiel métier sont posées.

CO-CONSTRUCTION, VALIDATION ET DIFFUSION

Novembre 2024 - Mai 2025

OBJECTIF

Produire, valider et diffuser un Référentiel métier élaboré avec les pairs éducateurs·rices.

JALONS CLÉS

- Revue documentaire et benchmark international
- Entretiens individuels avec les pairs éducateurs·rices
- Ateliers participatifs de co-construction
- Formalisation des missions, activités et compétences du métier
- Validation multipartite avec les pairs éducateurs·rices et les acteurs institutionnels (**mars 2025**)
- Présentation du Référentiel métier lors d'un webinaire de diffusion (**avril 2025**)
- Diffusion interne et appropriation progressive par les parties prenantes
- Validation officielle de la version finale (**21 mai 2025**)

RÉSULTAT

Un Référentiel métier co-construit, validé et porté par les pairs éducateurs·rices eux-mêmes.

4. RÉUSSITES ET EFFETS DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL MÉTIER SUR LA TASK FORCE PE

Le résultat le plus marquant du travail de la Task Force est d'avoir été à l'initiative d'un **outil inédit** dans le domaine de la pair éducation.



« C'est quelque chose qui n'a jamais existé. »

[Léon Michel Ndione].

La valeur du référentiel métier tient autant à son contenu qu'à la démarche qui l'a produit : élaboré **avec** les pairs éducateurs·rices et non **pour** eux·elles, il constitue désormais une base solide pour **démontrer que la pair éducation est un véritable métier** – avec des compétences identifiables, une éthique, des responsabilités et un potentiel de certification.



« [Le Référentiel] permet non seulement d'avoir des données probantes, mais aussi de construire toute la structuration de la certification. »

[Léon Michel Ndione]



Au-delà de ce résultat tangible, le processus a produit des **effets importants sur la dynamique interne** de la Task Force : renforcement de la cohésion du groupe, sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle commune et construction d'une identité partagée fondée sur la reconnaissance mutuelle des expertises et des expériences. Ce processus a également mis en évidence **la capacité des savoirs communautaires à nourrir des outils professionnels susceptibles d'influencer** les pratiques, les dispositifs de formation et, à terme, les politiques publiques en matière de santé communautaire et de reconnaissance professionnelle.



DÉFIS, DIFFICULTÉS, LIMITES 5.

- **La transformation des savoirs expérientiels en langage formalisé et structuré** a constitué l'un des défis les plus exigeants du processus, d'autant que les contextes politiques, légaux et programmatiques des PE étaient très diversifiés. Rendre explicite ce qui relève de l'implicite – compétences tacites, pratiques incorporées, savoir-faire de terrain – a nécessité un accompagnement méthodologique soutenu et un effort constant de co-traduction entre les pairs éducateurs·rices et les consultantes externes.
- Une limite importante concerne **l'autonomisation encore incomplète de la Task Force PE**. Si son rôle dans l'élaboration du référentiel a été déterminant, sa capacité à s'auto-animer, à définir ses priorités de manière indépendante et à porter durablement le plaidoyer pour la reconnaissance du métier reste à consolider.
- Enfin, **le contexte géopolitique a pesé sur la dynamique collective** : le gel des financements américains et la réduction des financements internationaux, amorcés en janvier 2025, ont entraîné des pertes d'emploi au sein des organisations partenaires, des difficultés d'organisation et une diminution des rencontres régulières, fragilisant ainsi la mobilisation à long terme de la Task Force.

6.

ENSEIGNEMENTS ISSUS DE LA RÉFLEXION COLLECTIVE

- **La participation des pairs éducateurs·rices améliore pertinence et la légitimité d'un référentiel professionnel.** Leur implication permet d'intégrer des dimensions du métier souvent peu visibles dans les approches strictement techniques ou institutionnelles, notamment les savoirs expérientiels et les réalités du terrain.
- **La co-construction ne peut se limiter à un principe affiché.** Elle nécessite la mise en place d'espaces réels et inclusifs de dialogue, de délibération, de reformulation et de validation, permettant aux premiers concernés d'influencer effectivement le contenu produit.
- **La participation à un processus collectif de formalisation du métier contribue à renforcer le sentiment de légitimité** des pairs éducateurs·rices. Les échanges entre pairs, la reconnaissance mutuelle des expériences et la possibilité de porter une parole collective favorisent l'émergence d'une identité professionnelle partagée.



- **Un référentiel métier élaboré avec les pairs constitue un puissant levier pour renforcer la crédibilité et la portée des démarches de plaidoyer,** de formation, de certification et de reconnaissance institutionnelle. Son potentiel de transformation dépend toutefois de sa diffusion, de son appropriation par les acteurs·rices concernés·es et de son inscription dans des stratégies plus larges de changement.

RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES DES PARTICIPANT·ES AU PROCESSUS

7.



- **Repositionner la Task Force comme un acteur central du plaidoyer** en faveur de la certification, de la reconnaissance officielle et de la professionnalisation du métier de pair éducateur·rice.
- **Renforcer progressivement le leadership, l'autonomie et les capacités d'initiative de la Task Force** en matière d'animation, de priorisation des actions et de représentation auprès des acteurs institutionnels.
- **Faire du Référentiel métier PE un outil vivant,** mobilisé dans les dispositifs de formation, d'encadrement, de mentorat, de supervision et de communication institutionnelle.
- **Prévoir des mécanismes réguliers de remontée des expériences de terrain afin d'actualiser le Référentiel** en fonction des évolutions des contextes professionnels, institutionnels, politiques, financiers et législatifs.
- Appuyer la Task Force par des ressources adaptées en matière de renforcement des capacités, afin de **pérenniser cette dynamique engagée au-delà de l'élaboration du Référentiel métier.**



CONCLUSION

En guise de conclusion, ce que la capitalisation révèle avant tout, c'est que la principale contribution de la Task Force PE à l'élaboration du Référentiel métier ne réside pas seulement dans le document produit, mais dans sa capacité à démontrer que les pairs éducateurs·rices peuvent être les auteurs, les garants et les porte-parole de leur propre professionnalisation.

Cette expérience souligne que la reconnaissance du métier passe par la formalisation des compétences et de l'expertise de celles et ceux qui l'exercent au quotidien.



*« (...) le vécu et
l'expérience
de terrain sont des outils
puissants de changement »*

[A.K, membre de la Task Force PE]



*Le pair éducateur est un
pont humain essentiel
entre les communautés, [les
services de santé, les institutions
et les politiques publiques].*

(U.M., membre de la Task Force PE).

Derrière le travail souvent invisible des pairs éducateurs·rices se cachent des compétences, des responsabilités et un engagement sans lesquels de nombreuses personnes n'auraient pas accès à la prévention, aux soins et à l'accompagnement dont elles ont besoin. Au-delà du document

produit, cette expérience d'élaboration d'un Référentiel métier témoigne d'une volonté collective de faire reconnaître cette expertise invisible, démontre la contribution des pairs éducateurs·rices aux systèmes publics de santé, et que les savoirs issus de l'expérience constituent une ressource incontournable pour produire des outils professionnels légitimes, ancrés dans les réalités du terrain. Comme le rappelle un membre de la Task Force :



*Les politiques et les cadres ne sont
efficaces que lorsqu'ils reflètent les
réalités vécues.*

[K.A, membre de la Task Force PE]



ANNEXE : CHRONOLOGIE DES MOMENTS LES PLUS SIGNIFICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE LA TASK FORCE PE

2023

**Création et
première grande
mobilisation
politique**



Juillet - Août 2023
Création de la Task Force

Lancement d'un appel à candidatures en juillet. La Task Force est officiellement constituée en août par Coalition PLUS avec 21 membres (11 titulaires et 10 suppléants-es) sélectionnés pour leur expertise en prise en charge, plaidoyer ou recherche.

23 octobre 2023
Réunion de lancement officiel

Première réunion de la Task Force actant ses trois chantiers prioritaires : la certification des compétences, l'élaboration d'un Référentiel métier, et l'organisation des États Généraux de la pair éducation.

2 et 3 décembre 2023
Atelier préparatoire à Harare (Zimbabwe)

Neuf membres de la Task Force, le Secrétariat et des partenaires (ONUSIDA, Université de Stellenbosch) se réunissent pour définir les concepts de la certification et co-construire une Feuille de route ainsi qu'une «Déclaration d'engagement».

4 décembre 2023
Pré-conférence d'ICASA

Jalon politique majeur : la Task Force présente sa Déclaration d'engagement devant plus de 200 personnes et obtient le soutien de l'ONUSIDA, de la SAA et du CNLS pour la reconnaissance du métier de pair éducateur·rice.

2024

**Restructuration,
alliances
académiques et
ancrage national**



Début 2024
Restructuration interne

Réorganisation de la Task Force en groupes de travail thématiques fondés sur les affinités, selon le modèle du GFAN (Global Fund Advocates Network), qui repose sur une rotation régulière des membres et des responsabilités.

Mars 2024
Signature d'un Mémoire d'Entente (MOU)

Formalisation du partenariat entre Coalition PLUS et l'Université de Stellenbosch pour travailler conjointement sur une certification universitaire des pair éducateurs·rices.

Avril à Septembre 2024
Ateliers nationaux sur la pair éducation

Des ateliers nationaux sont organisés avec les membres de la Task Force pour définir les postes et leurs enjeux : Maurice et Maroc (avril), Burundi (septembre).

24 juillet 2024
Lancement de la consultance

Un appel d'offres international est publié pour recruter l'expertise nécessaire à l'élaboration du Référentiel métier PE

Novembre 2024
Démarrage de la co-construction du Référentiel métier

Début du processus participatif mené par deux consultantes externes avec 23 pair éducateurs·rices. membres de la Task Force issus de 7 pays.

2025

**Finalisation du
Référentiel métier
PE, transition et
adaptation aux
crises**



Mars 2025
Finalisation du Référentiel métier

Achèvement du Référentiel, fruit d'un travail de coconstruction qui a permis de structurer le métier de pair éducateur·rice autour de 6 grands domaines opérationnels.

1er avril 2025
Lancement du projet RePAIR

Lancement du projet REPAIR (36 mois), suite des travaux de la Task Force PE pour institutionnaliser la certification des compétences des PE au Sénégal et au Burundi.

30 avril 2025
Webinaire de présentation

Le Référentiel métier est diffusé au réseau via un webinaire de la Direction Plaidoyer.

21 mai 2025
Validation officielle du Référentiel

La version finale du Référentiel métier PE est validée, posant ainsi les bases de la reconnaissance de leurs compétences et de leurs savoirs expérientiels.

15-18 septembre 2025
Atelier REPAIR à Dakar

Lors du lancement du projet REPAIR, le référentiel métier est présenté aux ministères de la Santé du Sénégal et du Burundi et sert de base aux feuilles de route nationales pour la certification.

Septembre 2025
Annulation des États Généraux de la pair éducation

Lancement du projet REPAIR (36 mois), suite des travaux de la Task Force PE pour institutionnaliser la certification des compétences des PE au Sénégal et au Burundi.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les **six pairs éducateurs·rices** du Burundi, de Côte d'Ivoire, du Mali, de Maurice et du Sénégal, **membres de la Task Force** Pair Éducation (PE) de Coalition PLUS, pour leur participation à l'atelier de capitalisation organisé en ligne le 30 mars 2026. Leurs expériences et leurs analyses ont largement nourri cette fiche.

CONTRIBUTIONS :

Léon Michel Ndione, coordinateur du projet Accès Santé 2 : entretiens et contextualisation du projet. **Six membres de la Task Force Pair Éducation** : partage d'expériences et analyse collective.

COORDINATION ET SUPERVISION

Sawsen Khodja, Directrice de la Communication et de la Collecte, Coalition PLUS

COORDINATION TECHNIQUE ET RÉDACTION

Cristina Iova, Responsable du Pôle Capitalisation, Coalition PLUS

DESIGN GRAPHIQUE

PAPA M DIENE



Afrique

Villa N°2466 Immeuble AF. 3e étage
appartements C et D, rue DD 116,
Sicap Dieupeul II, Dakar – Sénégal
E-mail : coalitionplusafrique@coalitionplus.org

France

Tour Essor - 14, rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex
s/c SESSTIM SITE SANTÉ TIMONE
(QuanTIM - SanteRCom), Faculté de Médecine, 27
Bd Jean Moulin, 13385
Marseille Cedex 5

Belgique

Bd Emile Jacqmain 90, 1000 Bruxelles

Suisse

10 Rue de Chantepoulet, 1201 Genève

Email : coalitionplus@coalitionplus.org
<https://www.coalitionplus.org>



Ce document de capitalisation a été réalisé dans le cadre du projet « Accès à des services de santé sexuelle de qualité pour les populations clés et les femmes vulnérables » (Accès Santé 2, 22SANIC208), porté par Coalition PLUS en partenariat avec l'ALCS (Maroc), l'ANSS-Santé PLUS (Burundi) et PILS (Maurice), avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) et d'Expertise France, l'agence publique de coopération technique du groupe AFD. Les idées et opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence française de développement.

